



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Convocation

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **Lundi 28 Septembre 2020 à 19 heures 00** à la salle Jean Haja à Rouvroy.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Bilan moral du Président
- Bilan financier du Trésorier
- Bilan sportif du Dirigeant

Je vous rappelle que, conformément à l'article 16-6 des statuts de notre association, un quorum d'un quart des membres de plus de 16 ans actifs doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 16-1 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-dessous un coupon de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 16-1 des statuts de notre association.

A ROUVROY, le 10 Septembre 2020

Le Président

PROCURATION

Je soussigné(e)

empêché(e), donne pouvoir à _____ de débattre et de voter en mes lieu et place le Lundi 28 septembre 2019, au cours de l'assemblée générale de l'ACCES Escalade.

Date Signature